

	<p>Syndicat INTER 87 FSU</p> <p>44, rue Rhin et Danube 87 280 Limoges TEL: 05 55 33 33 99 ☎/Fax : 05 55 32 68 34 e-mail : inter87.fsu@wanadoo.fr Permanence tous les jours sauf le mercredi</p>
---	--

COMMUNIQUE DE PRESSE :

NON A LA REFORME TERRITORIALE

Le syndicat départemental Inter 87 / FSU appelle les agents des collectivités territoriales à participer au rassemblement prévu le mercredi 18 juin 2014 devant la Préfecture à 17h30.

Le syndicat départemental dénonce cette réforme tant sur la forme que sur le fond. Sans consultation des citoyens, sans mandat, et a contrario de l'engagement pris par le Président de la République fin janvier 2014, le gouvernement engage un véritable « chamboule tout » de l'organisation territoriale. Faisant fi d'un quelconque bilan de la décentralisation engagée au début des années 80, avec pour seuls arguments des économies budgétaires improbables et d'insuffisance contestable de la taille des régions, le gouvernement Vals veut imposer un chaos institutionnel sans précédent.

Plus de 400 000 agents territoriaux assurant des missions aussi essentielles que l'aide aux personnes âgées, l'entretien de la voirie départementale, la protection de l'enfance, l'organisation des transports scolaires, le financement des transports ferroviaires régionaux, la restauration scolaire en collèges et en lycées, les services sociaux, le soutien à la culture.....sont concernés par ce projet précipité et dangereux.

La fusion des régions et plus particulièrement celle du Limousin avec les régions Centre et Poitou Charentes, n'a guère de sens. La nouvelle collectivité pourrait regrouper d'ici le 1^{er} janvier 2017 près de 10 000 agents. L'éloignement inévitable des lieux de décisions, des lieux de recensement des besoins des services et des usagers met en péril les services publics locaux sur les territoires les plus déshérités. De ce point de vue, notre région Limousin et ses trois départements, de par leur démographie et leur poids économique, sont directement concernés.

L'annonce de la suppression des Conseils généraux, menacés d'ici 18 mois de perdre 1/3 de leurs personnels par transfert dans les nouvelles régions, relève de l'improvisation, de l'incompétence et même du mépris vis-à-vis du travail engagé par les agents de ses collectivités depuis maintenant près de 30 ans.

En effet si les compétences collèges, voirie et transports scolaires sont transférées au 1^{er} janvier 2017 dans les nouvelles régions, il est prévu que toute la compétence de l'action sociale (75% des budgets départementaux) soit d'ici 2020 dispersée dans les intercommunalités, dont le seuil minimum doit

être porté de 5000 à 20000 habitants. Que restera – t- il de l'égalité de traitement des usagers entre ceux qui relèveront de Limoges Métropole, intercommunalité à fort potentiel fiscal, et ceux d'une grande intercommunalité du Nord de la Haute Vienne aux ressources forcément bien plus modestes?

Quant aux centaines de personnels des laboratoires départementaux, des centres départementaux de l'enfance, des archives, des bibliothèques départementales de prêts, des musées, des sites de loisirs (par exemple St Pardoux en Haute Vienne), des services de jeunesse, de culture, de tourisme, d'aide aux communes, d'écoles départementale du musique... rien n'est prévu pour eux.

Nombre de collègues ne savent pas où demain ils devront travailler dans la nouvelle grande région et quelles seront leurs conditions de travail. Que deviendront leurs droits sociaux (régime indemnitaire, temps de travail, carrière, œuvres sociales, droit syndical..). Des centaines de non titulaires sont à la merci de suppressions de postes du fait de la décision gouvernementale contenue dans le pacte de responsabilité de baisser de 10 milliards les dotations aux collectivités.

Nous appelons tous les parlementaires à refuser le vote de cette réforme insensée, marquée du sceau de l'improvisation, du « fait du prince », et de lourds dangers pour les services publics locaux et les agents territoriaux.

Pour le secrétariat départemental Inter 87 / FSU

Daniel Clérembaux